



**ENSEMBLE,
CONSTRUIRE
UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL**

Intervention du Secours Catholique-Caritas France pour la Revue régionale européenne du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières du 11 mars 2024

Alors que se déroule la deuxième Revue régionale du Pacte mondial migrations, le Secours Catholique-Caritas France attire l'attention des décideurs sur un contexte de crises multiples frappant les personnes migrantes, toujours plus vulnérables.

Même si le Pacte mondial migrations offre, sur le papier, des points d'appui substantiels sur des enjeux clefs de protection des droits des personnes migrantes, on constate un écart très important entre les engagements au titre du Pacte et la réalité. Nous assistons particulièrement à une **crise des politiques** qui trop souvent vont à l'encontre des engagements de protection des personnes migrantes, et du respect de leurs droits humains.

Ainsi en France, le Secours Catholique-Caritas France constate **des violations des droits fondamentaux et un manque d'accès aux services de base pour les personnes migrantes sur tout le territoire, et notamment aux frontières**. Le constat est le même pour de nombreuses personnes se trouvant dans des campements et bidonvilles sur le sol français. Ces constats sont aujourd'hui aggravés par un contexte politique qui tend à renier les droits existants, et par un fossé toujours plus important entre les droits et l'effectivité des droits. La loi asile immigration promulguée le 26 janvier 2024 en est un exemple frappant. Très majoritairement restrictive, cette loi remet en cause la garantie de droits fondamentaux et les libertés publiques, renforce et crée la vulnérabilité des personnes migrantes sur le territoire français. Notamment :

- Le caractère automatique des refus des conditions matérielles d'accueil des demandeurs d'asile.
- L'introduction de nouveaux motifs de refus de séjour entraînant un risque d'arbitraire de la part du préfet, et d'exigences excessives liées à l'intégration. Ces mesures tendent à affaiblir le droit au séjour, au risque d'augmenter le nombre de sans-papiers.
- La possibilité pour les autorités consulaires françaises de refuser de délivrer un visa (court et long séjour) aux ressortissants des Etats considérés comme non coopérants en matière de réadmission.

A cette situation politique déjà extrêmement violente pour les personnes migrantes, s'ajoute un projet de réforme de l'aide médicale d'État qui doit être présenté dans les prochains mois. En contradiction avec l'engagement pris lors de la signature du Pacte mondial migrations,¹ spécifiquement de l'objectif 15 sur l'accès à la santé, et de l'objectif à valeur constitutionnelle qu'est la protection de la santé publique, cette réforme risque de dégrader l'accès aux soins des personnes migrantes. Le Secours Catholique appelle :

- A ce que chacun.e soit couvert par l'assurance maladie quelle que soit sa situation administrative

¹ Le PMM est un accord non contraignant, mais il s'appuie sur les engagements en matière d'accès aux services pris de longue date par les Etats dans le cadre du droit international relatif aux droits de l'homme.

- A ce que l'accès aux soins inclut un accès à une hygiène, des toilettes, des douches, à l'eau, qui n'est actuellement pas garanti quelle que soit la situation administrative à tous ceux qui sont sans domicile.
- A ce que chaque mineur non accompagné ait dès son arrivée sur le sol français un représentant ayant la possibilité d'intervenir pour faciliter son accès à la santé.

Le Secours Catholique s'inquiète aussi des mesures proposées par la Commission Européenne dans le nouveau Pacte européen sur la migration et l'asile : aucune référence n'y est faite au Pacte mondial migrations, les voies sûres et légales de migration sont peu évoquées, tout comme l'accès aux services de base. **Afin que les droits et la dignité des personnes migrantes soient respectés, le Secours Catholique appelle à :**

- **La fin de l'externalisation des frontières et la mise en place de mécanismes de protections garantissant le respect des droits de personnes migrantes tout au long du parcours migratoire.** Cela suppose par exemple la suppression des mesures de restrictions prévues dans le cadre du Pacte Européen s'agissant des procédures aux frontières qui ont pour objet d'abaisser les garanties du droit d'asile, de détenir dans des centres fermés les personnes et de les renvoyer dans des pays considérés comme sûrs, qu'un dispositif européen de secours sur les routes de l'exil soit mis œuvre, l'arrêt du détournement des aides au développement à des fins de contrôle des migrations pour combattre les causes profondes de la pauvreté et des inégalités.
- **La mise en place d'un régime d'asile européen harmonisé et protecteur,** qui doit passer par une refonte profonde du règlement de Dublin. L'examen d'une demande d'asile ne doit plus revenir systématiquement au pays d'entrée dans l'Union européenne, mais au pays du choix de la personne. En complément, la solidarité entre États membres doit être renforcée afin d'assurer l'équité des procédures, une harmonisation des règles d'asile autour d'un haut niveau de protection et des conditions d'accueil dignes partout en Europe.

Ces tendances politiques interviennent alors que **les effets du changement climatique et de la dégradation de l'environnement poussent de plus en plus de personnes à quitter leur foyer** en prévision ou en réponse à un risque environnemental, qu'il soit soudain ou progressif. Les populations affectées se retrouvent alors dépossédées de leurs terres et de leurs moyens de subsistance et très souvent sans moyens financiers suffisants ni informations sur leurs droits et sans chemins sûrs. Pour les personnes forcées de franchir une frontière dans ce contexte, **il n'existe pas de réponses juridiques adaptées.** Elles ne sont pas intégrées dans les mécanismes de protection existants. Ainsi, elles se déplacent dans des conditions extrêmement difficiles et leurs droits fondamentaux s'en trouvent bafoués.

Pour répondre au contexte de crises multiples et aux vulnérabilités exacerbées des personnes migrantes, **nous appelons à une gouvernance mondiale des migrations qui protège et respecte de manière effective les droits de ces populations.**

Le contexte actuel démontre une fois de plus à quel point il est essentiel que les personnes puissent emprunter des voies sûres et légales de migration leur permettant de se déplacer dans le respect de leurs droits.

Pour ce faire, **l'Objectif 5** du Pacte mondial migrations, clé de voûte pour la mise en œuvre de nombreux Objectifs du Pacte, propose des mesures concrètes pour **construire des voies sûres et**

légal de migration, dans le respect des droits humains, pour toutes les personnes migrantes en tenant compte de leurs besoins en matière de protection, de travail, de vie de famille.

En lien avec l'**Objectif 2** qui reconnaît les effets du changement climatique comme un facteur négatif de migrations, l'**Objectif 5** propose également des mesures permettant de répondre au vide de protection pour les migrants environnementaux. **Le Secours Catholique-Caritas France appelle donc les Etats à s'engager dans des discussions nationales, régionales et internationales en faveur du développement de voies sûres et légales de migration, effectives et accessibles pour les migrants environnementaux et de leur intégration dans les mécanismes de protection existants. Ces discussions devraient inclure des réflexions sur l'applicabilité des visas humanitaires, les statuts de protection temporaire ou permanente et le principe de non-refoulement pour les migrants environnementaux.**

Alors que des solutions existent dans le Pacte mondial migrations, le Secours Catholique s'inquiète des politiques allant à l'encontre des droits des personnes migrantes et du manque de volonté politique de certains Etats pour mettre véritablement en œuvre le Pacte.

Par conséquent, le Secours Catholique appelle à un changement de paradigme en matière de politique migratoire, fondé sur les droits et la dignité.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter Marie Lobjoy, Chargée de plaidoyer international migrations marie.lobjoy@secours-catholique.org